

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU MERCREDI 16 MARS 2022

L'An Deux Mille Vingt-Deux, le mercredi seize mars à dix-neuf heures, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Henri MONTELLANICO.

Étaient présents : Henri MONTELLANICO, Josiane CHABERT, Patrick FIORINI, Martine GAUTHERON, Alexandre BOTELLA, Camille LECUNFF-GUILLARD, Jacques GOLIASSE, Jean-Pierre JOURDAIN, Michel JEANNOT, Olivier SUSINI.

Étaient excusés : Francis PETRICIG (pouvoir à M. JEANNOT) Virginie MAS (pouvoir à M. JOURDAIN), Danièle SANTESTEBAN (pouvoir à Mme CHABERT).

Objet : Budget primitif 2022

M. le Président présente le budget primitif 2022 examiné par la Commission Finances réunie le 3 février 2022.

Le budget primitif s'équilibre :

- En dépenses et en recettes de Fonctionnement pour un montant de : 2 219 700 €
- En dépenses et en recettes d'Investissement pour un montant de : 793 565,88 €

I - FONCTIONNEMENT				II - INVESTISSEMENT			
	BP 2021	CA 2021	BP 2022		BP 2021	CA 2021	BP 2022
Recettes de Fonctionnement				Recettes d' Investissement			
Chapitres				Chapitres			
13 Atténuation de charges	55 000,00	88 562,24	60 000,00	16 Emprunts et dettes assimilés			
70 Produit des services	200 000,00	257 330,95	240 000,00	10 FCTVA	40 300,00	40 854,42	30 400,00
73 Impôts et taxe				1068 Excédent de Fonctionnement	162 107,46	162 107,46	386 525,93
74 Dotations et participations	1 681 500,00	1 869 093,97	1 698 500,00	13 Subventions d'investissement	40 489,00	41 421,32	
75 Autres produits de gestion courante	30 000,00	31 793,02	41 000,00	165 Dépôts et Cautionnements			
76 Produits financiers	-	-	-	21 immo corporelles			
77 Produits exceptionnels	200,00	1 119,78	200,00	27 Autres immos financières			
78 Reprise sur amort. et provisions				28 Amortissement des immo			
Total Recettes réelles	1 986 700,00	2 247 899,96	2 039 700,00	Total Recettes réelles	242 896,46	244 383,20	416 925,93
42 Opérations d'ordre entre sections				021 Virement de la section de fonct	45 000,00		133 000,00
R 002 Résultat reporté	180 000,00		180 000,00	040 Opérations d'ordre entre sections	129 200,00	129 016,53	107 700,00
				R001 Résultat reporté	265 700,11		135 939,95
A - Total Recettes de fonctionnement	2 146 700,00	2 247 899,96	2 219 700,00	A - Total Recettes d'investissement	682 796,57	373 399,73	793 565,88
Dépenses de Fonctionnement				Dépenses d' Investissement			
Chapitres				Chapitres			
11 Charges à caractère général	561 500,00	485 174,65	558 000,00	20 Immo incorporelles	15 000,00	0,00	15 000,00
12 Charges de personnel	1 110 000,00	1 035 091,82	1 172 000,00	204 Subventions d'équipement			
65 Autres charges de gestion courante	220 000,00	182 109,34	220 000,00	21 immo corporelles	318 058,92	192 230,60	494 215,88
66 Charges financières	13 000,00	8 315,59	11 000,00	RAR	38 737,65		
67 Charges exceptionnelles	50 000,00	21 666,10	3 000,00	16 Remboursement Emprunts	311000	310 929,29	271 000,00
022 Dépenses imprévues	18 000,00		15 000,00	020 Dépenses imprévues			13 350,00
Total Dépenses réelles	1 972 500,00	1 732 357,50	1 979 000,00	Total Dépenses réelles	682 796,57	503 159,89	793 565,88
023 Virement à la section d'investiss.	45 000,00		133 000,00	040 Opérations d'ordre entre sections			
042 Opérations d'ordre entre sections	129 200,00	129 016,53	107 700,00	D 001 Déficit reporté			
				041 Opérations patrimoniales			
B - Total Dépenses de fonctionnement	2 146 700,00	1 861 374,03	2 219 700,00	B - Total Dépenses d'investissement	682 796,57	503 159,89	793 565,88
Excédent de clôture		386 525,93		Déficit de clôture		-129 760,16	
Excédent reporté de l'année précédente		180 000,00		Excédent reporté de l'année précédente		265 700,11	
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CUMULE		566 525,93		EXCEDENT D'INVESTISSEMENT CUMULE		135 939,95	

Après avoir pris connaissance des documents joints,

Après délibération,

A l'unanimité, le Comité Syndical :

- **VOTE** le Budget Primitif 2022,
- **APPROUVE** la présentation fonctionnelle du Budget,
- **AUTORISE** les virements de crédits nécessaires à l'ajustement des Comptes en fonction des besoins,
- **CHARGE** Monsieur le Président de mettre en application ce Budget.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS ONT SIGNE
AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.

Le Président du SIM certifie exécutoire la présente Délibération qui sera transmise au représentant de l'État et au Comptable du Trésor Public.

Fait à Saint Laurent de Mure, le 16 mars 2022

Le Président

Henri MONTELLANICO

